

Hausse des prix

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! L'honorable secrétaire parlementaire est au courant que toute la question de la programmation des travaux de l'heure des députés est à l'étude par la présidence et qu'un débat sur la procédure a été suscité par la présidence. Incidemment, un tel débat aura lieu et nous pourrions, j'espère, en arriver à une formule qui sera acceptable à tous et qui nous épargnera peut-être des situations comme celle-ci. Mais d'ici ce moment, si l'honorable secrétaire parlementaire veut prendre l'initiative de demander, lors de l'appel à l'heure des députés, que certains ordres soient réservés, c'est son privilège. S'il ne le fait pas, la présidence fait l'appel des ordres et à ce moment-là, s'ils ne sont pas réservés, et si c'est la deuxième fois que les ordres sont appelés, automatiquement ils disparaîtront du haut de la liste du *Feuilleton*. Ils iront à la fin de la liste ou des ordres, selon le cas.

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, dans le discours du trône qui a inauguré la présente session le gouvernement a fait des constatations que nous avions faites auparavant. Je pense que tous les honorables députés étaient depuis longtemps convaincus de cette situation. Je cite le paragraphe concernant le chômage et l'inflation qui était contenu au discours du trône:

Les taux élevés de chômage et d'inflation montrent clairement que les méthodes économiques d'une époque moins complexe ne conviennent plus aujourd'hui. Ils font aussi sentir l'urgence d'agir en profondeur sur les structures des économies du Canada. Plus encore, ils trahissent un mal que seul peut guérir un rajustement de nos valeurs et une nouvelle prise de conscience des bienfaits de la discipline personnelle et du partage équitable.

Plus loin, on fait encore des constatations aux conséquences de ces mots d'inflation et de chômage. Il y est dit ceci:

Les privations qu'engendre actuellement le chômage au Canada sont profondément troublantes. Il n'est ni juste ni admissible qu'autant d'hommes et de femmes se voient frustrés de la dignité d'un travail rémunérateur, et qu'ils soient incapables de s'acquitter de leurs obligations financières et de faire des projets d'avenir en toute confiance. Il est intolérable qu'autant de gens soient frustrés de leur droit à une vie productive et assurée, et que leurs familles soient accablées de l'injuste fardeau de l'inquiétude, de l'incertitude et de la privation. Le chômage constitue actuellement, à l'échelle nationale, un obstacle très sérieux à la croissance économique.

Monsieur le président, à la suite de ces constatations, le gouvernement par les porte-parole au niveau ministériel a également déclaré qu'il faudra recourir à des méthodes nouvelles, à des moyens nouveaux pour faire face à la situation afin de rétablir un équilibre normal dans notre économie et de faire en sorte que chaque Canadien puisse vivre convenablement dans notre pays du fruit de son travail. Je parle des personnes qui sont en mesure de travailler. La situation économique grave que nous connaissons commande des mesures d'urgence, et justement le bill que j'ai l'honneur de présenter à la Chambre vise à attaquer de front les véritables problèmes de l'inflation et du chômage. Ce bill, monsieur le président, propose des mesures concrètes et non des paroles en l'air pour mettre fin à ce grave problème.

On nous accuse souvent, du côté de la majorité, de dire à l'opposition: Bien, vous critiquez, mais vous ne présentez aucune mesure concrète. Monsieur le président, lorsque nous en présentons, on n'y porte pas suffisamment attention, et j'espère bien que la mesure proposée par le bill C-205 en est une mesure concrète, c'est quelque chose de positif, qui pourrait être appliquée à des situations du genre de celles que nous connaissons actuellement. Pendant quelque temps il semblait que les mesures prises par la Commission anti-inflation avaient un effet bénéfique, et au cours du deuxième semestre de 1976,

l'indice des prix à la consommation accusait un ralentissement qui ne pouvait être qu'encourageant, mais le peu d'optimisme que ceci a pu susciter a vite «pris le bord» en 1977, la situation s'est encore détériorée, parce que nous n'avons pas le mécanisme voulu pour atteindre des résultats véritablement valables.

● (1712)

L'indice des prix à la consommation, au mois d'octobre 1976, a augmenté de 1 p. 100. Cet indice pour le même mois d'octobre 1977 était de 8.8 p. 100. On est bien loin du 6 p. 100 que s'était fixé la Commission. De plus, la hausse moyenne de salaires accordée par la Commission pour la période d'octobre 1976 à octobre 1977 était de 7.5 p. 100. Voilà qui laisse les Canadiens dans une bien mauvaise situation, la majorité des travailleurs surtout. Il y a là un manque à gagner de 1.3 p. 100, ce qui est désastreux pour les personnes, mais surtout les familles qui ont toutes les peines du monde à s'assurer le strict nécessaire. Cela a peut-être l'air d'être vieux jeu de faire une telle affirmation lorsqu'on entend dire parfois: Il n'y a pas de pauvreté au Canada. Mais entre la pauvreté réelle et l'insuffisance de revenus pour faire face à ses obligations, il y a une marge, et c'est surtout la masse qui est dans cette situation.

Depuis 1973, la hausse du revenu personnel réel, et j'insiste sur le mot réel, a accusé une baisse de 3 p. 100. Par contre, la productivité a augmenté de près de 3 p. 100. Un système qui permet de telles absurdités doit être corrigé et de toute urgence. Le peuple canadien fait son effort mais il n'est pas récompensé pour cet effort. En fait, il est pénalisé dans bien des cas. Après, on essaie de se vanter de vivre dans une société juste. On a essayé de l'établir la société juste. Je suis convaincu qu'en 1968, lorsque le très honorable premier ministre du Canada (M. Trudeau), à travers tout le Canada, proclamait qu'il avait l'intention, que son parti avait l'intention d'établir la société juste au Canada, je suis convaincu qu'il était sincère. Ensuite, à l'occasion d'autres élections, en 1972, le même premier ministre a dit à travers le Canada qu'il était impossible d'établir une société juste. Je suis convaincu qu'il avait encore raison, parce qu'avec les moyens en usage, avec un système économique dépassé, c'est bien sûr que personne ne réussira à établir une société plus juste au Canada, parce que c'est la dictature économique. C'est la haute finance qui domine l'économie de notre pays, qui oriente la politique, pour satisfaire davantage l'appétit de ces contrôleurs, de ces dictateurs de l'économie canadienne, en oubliant qu'un système économique sain doit être au service de l'ensemble de la population, et que tous les efforts des Canadiens doivent être récompensés de façon à permettre à chaque Canadien, quelle que soit la région du pays qu'il habite, d'être assuré de la satisfaction à ses besoins essentiels. Et c'est avec raison que dans le discours du trône le gouvernement déclare qu'il va falloir recourir à des méthodes nouvelles pour corriger la situation, mais des méthodes qui devront nécessairement à court terme donner des résultats, mais planifiées de façon qu'à long terme nous ayons des mécanismes capables d'analyser objectivement et continuellement l'effort des Canadiens, le degré de productivité, le pouvoir d'achat distribué au cours des cycles de production, et analyser en même temps la différence, le manque de pouvoir d'achat aux mains de cette même population pour acheter la production faite par les Canadiens et pour les Canadiens.